PILES ET BATTERIES

Les piles et batteries domestiques usagées doivent être déposées dans l'un des contenants de collecte présents chez les principaux commerces prévostois (notamment les épiceries et quincailleries), dans les édifices municipaux ou à l'écocentre.

STYROMOUSSE ET PLASTIQUES

Toute l'année : tous les types de styromousse ainsi que les plastiques #6 peuvent être apportés au site de dépôt extérieur situé au centre de recyclage d'Éco-Captation qui est situé au 2875, boulevard du Curé-Labelle, voisin de la quincaillerie Patrick Morin.
Les barquettes alimentaires peuvent être apportées au IGA Extra Marché Piché.
Dépôt estival : toutes ces matières peuvent être apportées à l'écocentre de Prévost.

ÉCOCENTRE

1144, rue Doucet, secteur Terrasse des Pins
Ouvert du 24 avril au 2 novembre 2024.
Pour les matières acceptées ainsi que les jours et les heures d'ouverture visitez le **ecocentresrdn.org**.
450 569-0451

L'écocentre régional de Saint-Jérôme, situé au 220 boul. Maisonneuve, est ouvert à l'année et est accessible aux prévostois.

PETITS ÉLECTRONIQUES

Les petits appareils électroniques, les chargeurs et câbles ainsi que les cartouches d'encre peuvent être retournés dans l'un des deux Électrobacs présents chez chacun de nos épiciers locaux (détails au electrobac.com).

BAC BLEU

- C'est un contenant ?
- C'est un emballage ?
- C'est un imprimé ?

• PAPIER • CARTON • VERRE • MÉTAL
• SACS OU PELLICULES DE PLASTIQUE
(qui s'étirent lorsqu'on tente de les déchirer)
• PLASTIQUE (sauf #6)

Ça va au recyclage, ce n'est pas compliqué !

Aide-mémoire

3 RÈGLES SIMPLES

BAC BRUN

- Ça se mange ? (ou c'est une partie de quelque chose qui se mange)
- C'est en papier ou en carton ? (lorsqu'il est souillé, sinon, ça va au recyclage)
- C'est un résidu de jardin ? (sauf les branches)

Ça va dans le bac brun, c'est si simple !

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT — 2772, BOUL. DU CURÉ-LABELLE

Informations sur le tri des matières
collectes@ville.prevost.qc.ca

Bacs brisés ou non ramassés
450 224-8888, poste 6276

COLLECTE SPÉCIALE D'ORDURES : Afin de permettre la transition entre les collectes d'ordures 2023 et celles de 2024, une collecte supplémentaire aura lieu, pour tout le territoire, LE MERCREDI 27 DÉCEMBRE 2023.

CALENDRIER DES COLLECTES 2024

CHANGEMENTS AUX COLLECTES:

Dans le but d'optimiser les services, les nouveautés suivantes seront introduites en 2024 dans les collectes de matières résiduelles :

- Division du territoire en 3 secteurs au lieu de 2;
- Collecte des encombrants et des feuilles sur une semaine;
- Journées de collecte uniques pour l'ensemble du territoire:
  Lundi : bac brun / Mardi : bac bleu / Un jeudi sur 3 : bac vert

SECTEURS POUR LES ORDURES

- SECTEUR 1
- SECTEUR 2
- SECTEUR 3

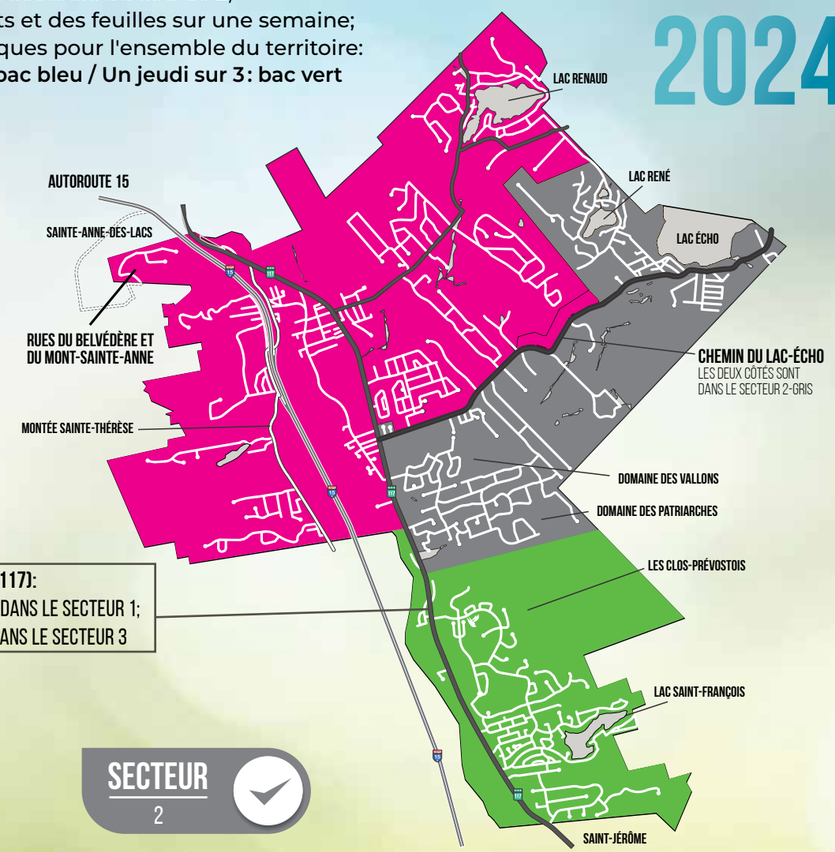

BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE (ROUTE 117):
• PARTIE NORD JUSQU'À LA RUE CLAVEL DANS LE SECTEUR 1;
• PARTIE SUD JUSQU'À LA RUE CLAVEL DANS LE SECTEUR 3

SECTEUR 1

- Lac Renaud
- Rue des Éperviers
- 230e Avenue
- Domaine des Chansonniers
- Secteur de la rue Joseph
- Rue des Moulins
- Montée Félix-Leclerc
- Rue de la Voie-Lactée
- Montée Sauvage
- Rue Lesage
- Secteur Terrasse des Pins
- Rue Monette
- Secteur Montée Sainte-Thérèse
- Secteur rue Principale
- Secteur vieux Shawbridge
- Rue Roméo-Monette
- Route 117, numéros civiques 2670 à 3090

SECTEUR 2

- Lac René
- Lac Écho
- Chemin du Lac-Écho (les deux côtés)
- Rue Paquette
- Rue Valiquette
- Domaine des Patriarches
- Domaine des Vallons
- Rue Gérard-Cloutier
- Rue de la Voie-du-Bois
- Rue Yves
- Rue Edmond
- Rue Brosseau
- Rue Mathieu
- Secteur rue de L'Érablière
- Rue Paul-Émile-Laperrière

SECTEUR 3

- Secteur des Clos
- Rue Leblanc
- Domaine Laurentien
- Rue Clavel
- Lac Saint-François
- Secteur rue Sigouin
- Rue Beauséjour
- Secteur Bon-Air
- Route 117, numéros civiques 2425 à 2669

VILLE DE Prévost

COLLECTE SPÉCIALE D'ORDURES : Afin de permettre la transition entre les collectes d'ordures 2023 et celles de 2024, une collecte supplémentaire aura lieu, pour tout le territoire, LE MERCREDI 27 DÉCEMBRE 2023.

RAPPELS IMPORTANTS

Un seul bac, à l'effigie de la Ville, est collecté toutes les trois (3) semaines pour chaque unité d'occupation. Tout bac supplémentaire est soumis à une tarification annuelle de 55 $ payable au bureau du Service de l'environnement (2772, boulevard du Curé-Labelle) en plus de devoir être acheté auprès de la municipalité.

Pour faciliter la collecte robotisée des bacs roulants :

- Placer le bac à une distance d'un mètre de la rue ou du bout du banc de neige;
- Positionner les roues du bac du côté de la résidence;
- L'hiver, couvrir le fond du bac brun de carton ou de journaux pour éviter que les matières ne restent collées.

SYSTÈME D'ALERTE POUR LES COLLECTES D'ORDURES

Un système d'alerte par courriel et texto a été mis en fonction pour vous aviser la veille des journées de collectes d'ordures dans votre secteur. Vous serez aussi avisés de tout changement ou avis spécial (annulation, report, etc.) concernant les collectes. Pour vous inscrire, envoyez vos coordonnées à collectes@ville.prevost.qc.ca

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

LES SACS DE PAPIERS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS EN BORDURE DE RUE LE DIMANCHE SOIR.

MATIÈRES ACCEPTÉES : en sac de papier seulement : feuilles, gazon, résidus de râtelage et de jardin. Maximum de 15 sacs par semaine de collecte, par propriété.

JOURNÉES GRAND MÉNAGE

MATIÈRES ACCEPTÉES : branches, pierres, bois, métaux, asphalte, matériaux de construction, appareils ménagers, meubles, vitres, tapis, etc.
Les tarifs applicables, les conditions d'utilisation et le lieu de dépôt sont disponibles sur le site de la Ville.

MEUBLES ENCOMBRANTS ET GROS REBUTS

LES OBJETS À RAMASSER DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS EN BORDURE DE RUE LE DIMANCHE SOIR.

MATIÈRES ACCEPTÉES : meuble non démonté, réservoir à eau chaude, toilette, évier, bain, laveuse, sécheuse, poêle, réfrigérateur et congélateur, fournaise, matelas et sommier, barbecue, meuble d'extérieur, téléviseur, couvercle de spa. **Les matériaux de construction n'entrent pas dans la catégorie des encombrants.**

L'article doit pouvoir se lever à deux personnes. Placez-les au chemin la veille des dates de collectes mensuelles.

RÉSIDUS DE CONSTRUCTION

ÉCOCENTRE DE SAINT-JÉRÔME
220, boulevard Maisonneuve, des frais peuvent s'appliquer, voir le ecocentresrdn.org/residus-de-construction pour les détails, les coûts et les heures d'ouverture.
450 569-0451

CENTRE DE TRI DE MULTI RECYCLAGE
1158, ch. Notre-Dame, Sainte-Adèle | 1 888 306-5151

CENTRE DE TRI DE RECYCLAGE STERLING
6000, route 158, Mirabel | 450 258-2000

VENTE DE GARAGE

Les ventes de garage sont permises seulement lors des fins de semaine prévues à cet effet. Aucun affichage n'est autorisé à l'extérieur des terrains, que ce soit avant ou durant ces journées. Inscription à la liste en ligne ou par téléphone. 450-224-8888, poste 0.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

LES SAPINS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS EN BORDURE DE RUE LE DIMANCHE 14 JANVIER ET DEMEURER VISIBLES JUSQU'À LEUR COLLECTE.
Les sapins doivent être débarrassés de toutes leurs décorations et être coupés en section d'un maximum de 8 pieds. La collecte a lieu du 15 au 19 janvier.

VILLE DE Prévost

CALENDRIER DE COLLECTES RÉSIDENTIELLES 2024

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
	01	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
				01	02	03
04	05	06	07	08	09	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

MARS

D	L	M	M	J	V	S
					01	02
03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
	01	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

D	L	M	M	J	V	S
			01	02	03	04
05	06	07	08	09	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
						01
02	03	04	05	06	07	08
09	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
	01	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
				01	02	03
04	05	06	07	08	09	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
01	02	03	04	05	06	07
08	09	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
		01	02	03	04	05
06	07	08	09	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					01	02
03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
01	02	03	04	05	06	07
08	09	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SECTEUR 1 ORDURES
SECTEUR 2 ORDURES
SECTEUR 3 ORDURES
JOURNÉE GRAND MÉNAGE
VENTES DE GARAGE PERMISES
OUVERTURE ET FERMETURE DE L'ÉCOCENTRE
RECYCLAGE
MATIÈRES ORGANIQUES
ENCOMBRANTS
COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS
COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

FSC